

**Formulaire pour mémoire / thèse / diplôme / maîtrise / Master sur le  
PATRIMOINE MONDIAL à envoyer l'UNESCO à [wh-info@unesco.org](mailto:wh-info@unesco.org)**

**Nom** : ANATOLE-GABRIEL VINSON

**Prénom** : Isabelle

**Votre établissement universitaire** : École des Hautes Études en Sciences Sociales

**Adresse postale de l'établissement** : 54 boulevard Raspail

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75006

**Pays** : France

**Site Internet de l'établissement** : <https://www.ehess.fr/fr>

**Nationalité de l'auteur** : Français

**Courriel de l'auteur** : .....

**Langue de la thèse** : Français

**Titre de la thèse** : Essai d'histoire intellectuelle et politique du patrimoine international, 1945-1992

**Type de thèse** : doctorat

**Superviseur de la thèse** : Jaques REVEL

**Institution du superviseur** : École des Hautes Études en Sciences Sociales

**Courriel professionnel du superviseur** : [jacques.revel@ehess.fr](mailto:jacques.revel@ehess.fr)

**Ressources du patrimoine mondial / de l'UNESCO utilisées** :

- Archives de l'UNESCO
- Bibliothèque de la Fondation Getty

**Date de soumission de la thèse** : 31 octobre 2013

**Publication de la thèse** : disponible en ligne sur <https://shs.hal.science/tel-03759983>

**Veillez fournir un résumé en 500 mots de votre thèse ; vous pouvez joindre la table des matières ou tout autre document qui vous semble pertinent.**

L'objet de la thèse est l'étude des mécanismes de fabrication du patrimoine international par l'UNESCO, analysé à partir de quatre sites : Le Vieux Caire, Teotihuacán, Ellis Island-Liberty Island, Angkor. La recherche développe une réflexion critique sur la conception du patrimoine international qui présente celui-ci comme le résultat d'une labellisation ou comme l'instrument de la mondialisation culturelle. Elle remet en perspective également la thèse selon laquelle le patrimoine et l'histoire sont deux discours sur le passé qui sont opposables et antinomiques. En restituant les idées et les contextes politiques qui ont prévalu à l'établissement du cadre normatif international de protection du patrimoine (Première Partie) et à son application aux quatre cas d'études (Deuxième Partie), un système à caractère éthique et culturel se dévoile (Troisième Partie) qui démontre la spécificité du plan international de fabrication du patrimoine. Au modèle patrimonial inventé en France s'est peu à peu substitué avec la rupture de la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation et une nouvelle géopolitique, un projet patrimonial négocié, une construction pensée par l'assemblée des États nations, qui fournit à celle-ci une représentation de son humanité. Sur le plan méthodologique, la thèse fait apparaître que l'histoire du patrimoine peut s'affranchir de la question des représentations du passé au profit de celle des représentations de la signification du passé et de leurs effets dans le présent.